

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

Boucher de LaBruère, - - - - - Editeur-Propriétaire.

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE :
Canada et États-Unis, un an \$3.00; six mois \$1.50

EDITION HERMOMADAIRE (8 grandes pages) :
Canada et États-Unis, un an \$1.00; six mois 50 cts.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes 5 " " "
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque
Tous avis spéciaux, 20 centins la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

BUREAUX ET ATELIERS : No 60 rue des Cascades.

CALENDRIER

| | | | | |
|------|----------|---------------------------|-------|------|
| 1894 | AVRIL | Soleil | Lever | Con. |
| 26 | Jeu | SS. | 5 26 | 55 |
| 27 | Vend | N. D. | 5 00 | 56 |
| 28 | Samedi | St. Paul. | 5 58 | 57 |
| 29 | Dimanche | St. Jacques. | 4 56 | 58 |
| 30 | Lundi | Reg. Ste. Cath. | 4 55 | 59 |
| | Mai | | | |
| 1 | Mardi | Reg. St. Ph. et Jacq. Ap. | 4 54 | 0 |
| 2 | Mercredi | St. Athan. Ev. | 4 53 | 1 |

Aux Annonceurs !

Notre journal existe depuis plus de 41 ans. Sa circulation au Canada et aux États-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le Courrier de St-Hyacinthe.
ST-HYACINTHE, 26 Avril 1894.

"LE LAURÉAT"

Tel est le titre d'un livre que vient de publier M. W. Chapman.

Personne n'ignore que dans ce livre il est question de M. Fréchette—car la plupart des articles qu'il contient ont déjà paru dans le *Courrier du Canada* et la *Vérité*.

Bouffi d'orgueil, enfatué de lui-même, méprisant et insultant à droite et à gauche ceux qui ne pensaient pas comme lui, M. Fréchette, le *poète national*, était devenu intolérable pour les gens de lettres qui travaillent avec courage. M. Chapman qui est un de ces travailleurs consciencieux résolu, pour rendre justice à tous, de démontrer dans une série d'articles, que "l'auteur de la *Légende d'un Peuple* est un plagiaire aussi grossier qu'audacieux."

Et ce livre, grand format, que nous avons sous les yeux, contient plus de 300 pages d'une critique sévère, mais qui nous paraît bien méritée.

En effet, M. Chapman dans le cours de sa critique, établit que les plus belles poésies de M. Fréchette, celles qui ont fait sa renommée, ces poésies que tout le monde apprend et récite, ont été ou imitées, ou copiées partiellement.

Et M. Chapman pour illustrer ses affirmations met d'un côté les œuvres de M. Fréchette, de l'autre celles de Victor Hugo, de Lamartine, d'Elie Berthet, et d'une foule d'autres écrivains auxquels le *poète national* a arraché quelques beaux vers pour les faire siennes.

L'auteur critique dans les œuvres de M. Fréchette la forme, le fond et l'inspiration, et le sentiment qui fait écrire le *Lauréat*.

En terminant, M. Chapman dit : "A part les abominations dont je viens de parler, l'auteur de la *Légende d'un Peuple* s'est rendu coupable envers son pays de torts aussi nombreux qu'irréparables.

Il est entre en Vanale dans le domaine de notre histoire, il a tout faussé, tout dénaturé, tout saccagé.

Il a, par son insignifiance et ses plagiats, rapetissé nos héros, jeté le ridicule sur les actes les plus sublimes de courage et de dévouement dont s'honore notre nationalité, troublé les sources où les poètes de l'avenir auraient pu puiser leurs inspirations pour chanter les gloires d'autrefois, et faussé l'imagination et le goût des élèves de nos collèges à qui la *Légende d'un Peuple* et les *Feuilles volantes* ont été données en prix, découragé et immobilisé bien des talents par ses succès immérités."

C'est après avoir considéré tout cela que le critique résolu de mettre sa plume au service de la justice et de la vérité.

Le style de M. Chapman est vif et brillant, sa phrase correcte. Il est quelque fois mordant, d'autres fois moqueur; souvent il ne peut résister à l'indignation qui s'empare de son âme, et sous cette influence il écrit des pages sublimes.

Tel que le livre est écrit, il est bien difficile pour M. Fréchette de se défendre avantageusement.

P. A. C.

Ottawa—M. Lachapelle demandera la production d'un rapport de tous les prix reportés par les écoles de chaque province du Canada à l'exposition de Chicago.

NOTRE CORRESPONDANT

Notre estimable correspondant, M. Guého, ne savait pas sans doute à qui il avait affaire, en s'adressant à l'*Union*. Il est parfaitement inutile de discuter avec cette feuille, et la réponse saugrenue du confrère démontre ce que vaut la boutique.

Quand l'*Union* parle devant son pavillon tout comme derrière son arrière premier article ou devant le centre du milieu de son esprit éparpillé.

UN "CANUCK !"

M. Fabien Vanasse est en ce moment exposé aux coups d'une certaine presse anglaise. Pourquoi? Premièrement, parce qu'il a été nommé par le gouvernement fédéral à la position de chef des expéditions (*shipping master*) à Montréal; deuxièmement et surtout, parce qu'il est Canadien-français.

Le *Board of Trade*, lui aussi, a protesté contre cette nomination.

Pensez donc, un Canadien français, un membre de cette race exécrée, nommé à cette position, quel scandale!

Heureusement, que tous les anglais ne pensent pas ainsi.

La *Gazette* de samedi publie l'entrefilet suivant :

On parle de convoquer le *Board of Trade* pour protester contre le choix de M. Vanasse comme *shipping master* à Montréal, mais l'affaire n'a pas plus loin. M. Vanasse jouit d'une bonne réputation et il a toute la compétence voulue pour remplir ces fonctions, qui nécessitent de la part du titulaire aucunes connaissances nautiques. Les membres du *Board of Trade* peuvent avoir recommandé quelqu'un aussi bien qualifié peut-être que M. Vanasse, mais ils ne doivent pas se priver à une besogne de déconsidération aux dépens de celui-ci pour satisfaire un aspirant désappointé.

ÇA ET LA

L'hon. M. T. C. Casgrain a déclaré à un journaliste de Québec que les bruits de la démission de M. Hall étaient complètement faux. De son côté, l'*Événement* annonce que M. Fynn restera ministre.

M. La Rivière, député de Provencher, est parti pour Winnipeg; ce voyage a donné lieu à divers cancanes. Les uns ont dit que M. La Rivière avait résigné son mandat, d'autres, qu'il était parti en difficulté avec les ministres, etc.

La vérité, dit la *Minerve*, est que M. La Rivière est allé à Winnipeg pour des affaires personnelles et rien de plus.

Nous lisons dans la *Manitoba* :

On fait circuler une pétition demandant aux citoyens que M. Ewart se chargeât de l'appel en Angleterre de la décision récente de la Cour Suprême.

Nous avons été aux informations et Mgr l'Archevêque nous a dit, lui-même, qu'il n'avait point eu connaissance de cette pétition, que lui-même avait refusé catégoriquement de se mêler de cette affaire d'appel et que si les catholiques l'ont fait, ils ne lui ont point demandé son opinion.

D'autre part, on nous informe que l'honorable M. Bernier et l'honorable M. La Rivière ont refusé de prendre part à ce mouvement.....

Nous lisons dans la *Croix* de Paris, en date du 13 avril :

Une bien agréable surprise était réservée au Congrès de La Croix—alors en session à Paris.

A la séance de mercredi soir, les congressistes ont eu le bonheur de posséder parmi eux S. G. Mgr Bégin, archevêque titulaire de Cyrène, coadjuteur de S. Eni. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, (Canada.)

L'assemblée a acclamé le prélat et la France d'outre-mer. S. G. Mgr Bégin est le grand organisateur, pour le Canada, de l'enseignement agricole au sujet duquel le Fr. Abel nous a fait la plus intéressante allocution ce matin.

M. Laurier—L'hon. M. Laurier doit prononcer un discours au commencement de mai à une assemblée que tiendront à Pembroke les libéraux de Renfrew-nord.

LETTRE D'OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

OTTAWA, 25 Avril 1894

Dans votre article, *Les oppositions de M. Laurier*, paru dans votre journal de mardi, vous avez bien saisi l'esprit qui anime l'opposition dans sa ligne de conduite envers le gouvernement.

Ce que les libéraux ont essayé de faire lorsqu'ils s'est agi de la construction du Pacifique, ils l'essayeront encore aujourd'hui à propos des steamers rapides et du traité Franco-Canadien.

Vous avez vu leur opposition à la Chambre des Communes; ils suivent la même ligne de conduite au Sénat, et confirment ainsi les rumeurs qui circulaient immédiatement après le caucus qu'ils ont tenu mercredi.

Eh! bien, oui, elle ne leur plaît pas cette ligne de steamers rapides. Croyez donc! si les événements qui ont suivi la construction du Pacifique allaient se répéter, et si le vote populaire était sans cesse soutenu en faveur du parti conservateur, par ces grands travaux entrepris par le gouvernement et menés à bonne fin dans l'intérêt général du pays, comme les plans de l'opposition seraient dérangés!

Aussi faut-il s'opposer, faut-il faire une campagne étudiée contre cette ligne projetée de steamers transatlantiques rapides. N'épargnons rien, combats sans cesse, suscitons des obstacles au gouvernement; c'est notre programme, soyons-y fidèles.

Voilà comment agissent les libéraux.

Où vont-ils, croyez-vous, chercher leurs arguments dans la campagne qu'ils ont entreprise?

Ce n'est pas une chose cachée, ils se sont dévoilés eux-mêmes devant la Chambre Haute lundi.

C'est la main dans la main avec les Américains, c'est avec des arguments que leurs fournisseurs nos ambassadeurs voisins, c'est avec des chiffres qui sont additionnés et soustraits par ceux qui nous convoitent et qui cherchent à nous mettre dans la plus fautive position,—c'est avec cela que M. Laurier et ses adeptes s'opposent au projet de steamers rapides.

Qu'ont-ils fait? Ils se sont procurés, des com agnies américaines, des lettres déclarant qu'un service de 20 navires à l'heure est impossible pour des navires portant une cargaison de 3,500 tonnes.

En vérité, que vaut cette opinion? que prouve-t-elle? Tout simplement que ces compagnies américaines craignent la concurrence des compagnies Canadiennes, et voilà tout!

C'est pourtant bien naturel, et cependant c'est sur de semblables opinions que s'appuie l'opposition pour combattre le projet de cette ligne! N'est-ce pas pour le moins aussi naïf que l'opinion de M. Laurier sur la construction du Pacifique au Nord du Lac Supérieur?

Raisonnons donc. Cette ligne de steamers transatlantique serait-elle utile?

Les libéraux n'ont jamais nié son utilité, et se donneraient bien garde de le faire.

Alors pourquoi s'opposent à ce qu'un subside pour l'établissement et l'exploitation de cette ligne soit voté?

Si MM. Huddard, ne sont pas capables de remplir leur contrat, c.-à-d. s'ils ne peuvent faire le service qu'ils promettent, ils ne recevront pas de subvention.

Qu'aurait donc à perdre le gouvernement? et quels sont les motifs qui peuvent déterminer l'opposition des libéraux?

Je n'en vois qu'un : c'est leur détestable esprit de parti.

En réponse à M. Brodeur, sir John Thompson a déclaré qu'il avait reçu une députation d'un caractère privé de certains députés au sujet du remaniement des comtes dans la province de Québec.

Il a de plus déclaré que le gouvernement n'a pas actuellement l'intention de faire tel remaniement; cependant, il dit que si le gouvernement en vient à cette décision, la Chambre en sera avertie en temps opportun.

On lit dans le "Progrès de l'Est," de Sherbrooke :

Il y avait en ville, hier, deux voyageurs qui sont en voie de se rendre célèbres, M. Paul Revere et son épouse. Ils sont de New-York. Revere et son épouse ont entrepris de faire le tour du monde en un an, sans argent et sans recevoir de présents, devant gagner toutes leurs dépenses et revenir avec \$5,000.00 de profits. Leur point de départ était Saint-Jean, N.-B. Ils sont partis de là le 29 mars. Ils ont dû gagner à Saint-Jean leurs premiers vêtements, faits de toile d'emballage. Ils donnent sur la route des représentations, et c'est de cette manière et en vendant leurs portraits, etc., qu'ils comptent faire l'argent nécessaire. Ils ont paru à l'hôtel de ville, hier soir. Il y avait très peu de monde. Le récit de Revere a été tout de même intéressant. Les curieux voyageurs suivent la voie du Pacifique Canadien.

LE TOUR DU MONDE SANS ARGENT

On lit dans le "Progrès de l'Est," de Sherbrooke :

Il y avait en ville, hier, deux voyageurs qui sont en voie de se rendre célèbres, M. Paul Revere et son épouse. Ils sont de New-York. Revere et son épouse ont entrepris de faire le tour du monde en un an, sans argent et sans recevoir de présents, devant gagner toutes leurs dépenses et revenir avec \$5,000.00 de profits. Leur point de départ était Saint-Jean, N.-B. Ils sont partis de là le 29 mars. Ils ont dû gagner à Saint-Jean leurs premiers vêtements, faits de toile d'emballage. Ils donnent sur la route des représentations, et c'est de cette manière et en vendant leurs portraits, etc., qu'ils comptent faire l'argent nécessaire. Ils ont paru à l'hôtel de ville, hier soir. Il y avait très peu de monde. Le récit de Revere a été tout de même intéressant. Les curieux voyageurs suivent la voie du Pacifique Canadien.

On a employé toute la séance du soir, mardi, à la discussion des articles du tarif. Un grand nombre de ces articles ont été votés.

Les droits sur les papiers peints et autres papiers ont été le sujet d'une trop longue discussion. Il est étonnant comme on se complait à discuter sur des sujets qui n'ont relativement que peu d'importance.

CAMBRONNE.

NOTES POLITIQUES

Séances très courtes au Sénat, mardi, et toute consacrée à des affaires de procédure.

—Sir Donald Smith et M. Davies ont eu une entrevue avec l'honorable M. Bower pour s'opposer à tout changement de droits de douane sur le tabac en feuille.

—Un service de "Parcel post" entre le Canada et l'Australie sera inauguré le premier juillet.

—Il est probable que le major Markman, de la cavalerie du Nouveau-Brunswick, commandera l'équipe canadienne au prochain concours Bisley.

—M. Coatsworth doit proposer prochainement que, dans tous es contrats donnés par le gouvernement pour les travaux publics, les entrepreneurs soient obligés de donner aux ouvriers un salaire au moins égal à celui fixé par les sociétés ouvrières de la localité où ces travaux sont faits.

—Sir Charles Tupper, ministre de la marine et des pêcheries, a télégraphié au gouvernement, lui demandant s'il avait l'intention d'envoyer dans la mer de Behring un vaisseau de guerre pour protéger les phoques contre les chasseurs, et si un avis de la nouvelle loi avait été proclamé dans ces régions.

—Sir Hector Langevin, l'hon. Th. McGreevy, N. Connolly et M. Perley seront entendus comme témoins mercredi, le 2 mai, devant la cour de l'Échiquier, dans le procès du gouvernement contre Laikin, Connolly et Cie.

EN FRANCHISE

Les articles suivants qui payaient auparavant un droit de douane à l'importation sont admis en franchise sous le nouveau tarif :

Coke.
Poussière de charbon.
Tuyaux en cuivre, sans soudure.
Cuivre en morceaux, ou lingots, en barres, en feuilles, non poli.
Pierres pour *cutting*.
Craie.
Eggs (non manufacturés).
Fibre de lin (filasse) et étoupes.
Briques réfractaires.
Balayeurs d'or et d'argent.
Jute brute.
Mastic sec.
Machines pour les mines et la fonte des minerais jusqu'à mai 1896.
Huile d'olive, pour l'industrie.
Mortiers en plombagine.
Muriate de potasse, brut.
Prunelle.
Sulfate et nitrate de soude.
Stéréotypes et moules.
Sucre jusque au No 16.
Sel, (sauf exceptions).
Salpêtre.
Semences.
Lattes.
Briques.
Douilles.
Bois carré, scié, et esparres.
Clapboards de pin ou d'épinette.
Bois, scié.
Piquets et poteaux.
Biens pour moyeux, pour formes, billots, etc.
Tresses de bois, manille, cotonnier, mo-hair, paille, etc.
Mais, (si les États-Unis admettent l'orge en franchise.)

EPICERIE GODDU

Ayant décidé de revenir vivre au pays, j'ai le plaisir de faire savoir au public que j'ai acheté le magasin d'épicerie de M. P. Girouard situé dans la bâtisse de M. Jean-Baptiste Richer rue Cascades, où je tiendrai constamment en magasin des épicerie de premier choix, tels que Thé, Café, Sucre, Sirops, Mielasse, Bourro, Graisse, toutes sortes de conserves, Savons de toilette, etc., etc., à des prix extrêmement bas.

Une visite est sollicitée.

GEORGES GODDU,
rue des Cascades.

DOCTEUR C. LAVIOLETTE

Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Ontologie et de Laryngologie de Paris, médecin du dispensaire des sourdes et muettes. Spécialité : Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des pommures.

"Heures de consultation" 9 à 11, — à 3, — 7 à 8

Telephone Bell 6859.

42 St-Denis. - - - MONTREAL
à 9, 94.

PIF ! PAF !

Il s'est passé une scène bien drôle à l'Opéra français, à Montréal, samedi dernier.

Mme B'onville, une des actrices à tout simplement administré des taloches à M. Horace St Louis, chroniqueur théâtral de la *Patrie*,... et avocat de la *Canada-Review*.

Voici comment cet incident est arrivé :

Samedi après-midi, on jouait "Mamzelle Nitouche." M. Saint-Louis occupait une loge de droite. Mme Bionville l'y apercevant, lui fit porter une note l'invitant à passer dans les coulisses, où elle avait, disait-elle, un mot à lui dire. M. St. Louis ne bougea pas de son siège.

Le premier acte se termina sans autre accident. Au second, Mme de Bionville, incapable de contenir davantage la colère qui lui bouillonnait dans la cervelle, s'éleva de la scène et, suivie de M. Emery Bionville, elle pénétra dans la loge du chroniqueur de la *Patrie*. L'artiste en jupon lui demanda d'un ton courtois : "Monsieur, êtes-vous l'auteur de l'article publié dans la *Patrie* et dans lequel on fait allusion à moi?"

"C'est moi", répond indifféremment M. Saint-Louis. Avant qu'il put ajouter un mot de plus, l'artiste bondit sur lui comme une hyène et lui administra deux soufflets. M. Saint-Louis, qui n'a ni la taille d'un Corbett ni les dispositions d'un Louis Michel ne remua pas un doigt.

M. Saint Louis se contenta de lui dire, la regardant bien dans les yeux : "Vous êtes une mal élevée."

M. Bionville, qui se tenait à l'arrière plan, fit deux pas en avant et dit d'un air maître au chroniqueur souffleté : "Je puis répéter la dose, si vous le voulez." Et Mme Bionville, le cœur soulagé, entra en scène, un peu nerveuse, mais apparemment satisfaite.

Cet incident a créé un émoi facile à comprendre dans l'auditoire.

A ce propos, la *Croix* de Montréal en parlant de M. St Louis dit : "Qu'il pardonne, afin de mériter à son tour le pardon qu'il est prêt sans doute à demander au bon prélat qu'il a si grièvement offensé."

On a employé toute la séance du soir, mardi, à la discussion des articles du tarif. Un grand nombre de ces articles ont été votés.

Les droits sur les papiers peints et autres papiers ont été le sujet d'une trop longue discussion. Il est étonnant comme on se complait à discuter sur des sujets qui n'ont relativement que peu d'importance.

CAMBRONNE.

NOTES POLITIQUES

Séances très courtes au Sénat, mardi, et toute consacrée à des affaires de procédure.

—Sir Donald Smith et M. Davies ont eu une entrevue avec l'honorable M. Bower pour s'opposer à tout changement de droits de douane sur le tabac en feuille.

—Un service de "Parcel post" entre le Canada et l'Australie sera inauguré le premier juillet.

—Il est probable que le major Markman, de la cavalerie du Nouveau-Brunswick, commandera l'équipe canadienne au prochain concours Bisley.

—M. Coatsworth doit proposer prochainement que, dans tous es contrats donnés par le gouvernement pour les travaux publics, les entrepreneurs soient obligés de donner aux ouvriers un salaire au moins égal à celui fixé par les sociétés ouvrières de la localité où ces travaux sont faits.

—Sir Charles Tupper, ministre de la marine et des pêcheries, a télégraphié au gouvernement, lui demandant s'il avait l'intention d'envoyer dans la mer de Behring un vaisseau de guerre pour protéger les phoques contre les chasseurs, et si un avis de la nouvelle loi avait été proclamé dans ces régions.

—Sir Hector Langevin, l'hon. Th. McGreevy, N. Connolly et M. Perley seront entendus comme témoins mercredi, le 2 mai, devant la cour de l'Échiquier, dans le procès du gouvernement contre Laikin, Connolly et Cie.

EN FRANCHISE

Les articles suivants qui payaient auparavant un droit de douane à l'importation sont admis en franchise sous le nouveau tarif :

Coke.
Poussière de charbon.
Tuyaux en cuivre, sans soudure.
Cuivre en morceaux, ou lingots, en barres, en feuilles, non poli.
Pierres pour *cutting*.
Craie.
Eggs (non manufacturés).
Fibre de lin (filasse) et étoupes.
Briques réfractaires.
Balayeurs d'or et d'argent.
Jute brute.
Mastic sec.
Machines pour les mines et la fonte des minerais jusqu'à mai 1896.
Huile d'olive, pour l'industrie.
Mortiers en plombagine.
Muriate de potasse, brut.
Prunelle.
Sulfate et nitrate de soude.
Stéréotypes et moules.
Sucre jusque au No 16.
Sel, (sauf exceptions).
Salpêtre.
Semences.
Lattes.
Briques.
Douilles.
Bois carré, scié, et esparres.
Clapboards de pin ou d'épinette.
Bois, scié.
Piquets et poteaux.
Biens pour moyeux, pour formes, billots, etc.
Tresses de bois, manille, cotonnier, mo-hair, paille, etc.
Mais, (si les États-Unis admettent l'orge en franchise.)

EPICERIE GODDU

Ayant décidé de revenir vivre au pays, j'ai le plaisir de faire savoir au public que j'ai acheté le magasin d'épicerie de M. P. Girouard situé dans la bâtisse de M. Jean-Baptiste Richer rue Cascades, où je tiendrai constamment en magasin des épicerie de premier choix, tels que Thé, Café, Sucre, Sirops, Mielasse, Bourro, Graisse, toutes sortes de conserves, Savons de toilette, etc., etc., à des prix extrêmement bas.

Une visite est sollicitée.

GEORGES GODDU,
rue des Cascades.

DOCTEUR C. LAVIOLETTE

Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Ontologie et de Laryngologie de Paris, médecin du dispensaire des sourdes et muettes. Spécialité : Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des pommures.

"Heures de consultation" 9 à 11, — à 3, — 7 à 8

Telephone Bell 6859.

42 St-Denis. - - - MONTREAL
à 9, 94.

ANNONCES

Première insertion 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes 5 " " "
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque
Tous avis spéciaux, 20 centins la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

BUREAUX ET ATELIERS : No 60 rue des Cascades.

Vous voulez vous bâtir? Si oui, allez chez RAYMOND & FRERE, à St-Hyacinthe, qui ont la plus grande variété de CLOUS, VITRES, papiers jaune et noir, etc., à des prix défiant toute compétition.

TAPISSERIES — L'assortiment de tapisseries pour la saison 1894 est maintenant complet.

Tapisseries canadiennes depuis 4 cts. à 25 cts.—Tapisseries américaines de 10 cts. à 50 cts.—Tapisseries anglaises pouvant se laver depuis 15 cts. à 50 cts.

J. H. RICHER,
Libraire.

UNE QUESTION VITALE

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis écrit à la date du quatorze décembre dernier : "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du docteur Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou fille devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, l'abdomen et l'estomac, je prescriis de suite le "Régulateur" et un plaster sur les reins et deux semaines ne se passent pas sans que nos malades viennent me dire qu'elle sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute les pharmacies. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25 cts. Soyez certain que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles.

MM. Evans & Sons de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada où les marchands peuvent avoir mes remèdes.

A LOUER

Magnifique hangar en brique à trois étages, pour emmagasiner des marchandises, ou pour manufacturer, au centre de la ville, à deux pas du marché.

S'adresser au Bureau du "Courrier".

54-54-a. c.

Valcourt Hotel

TENU PAR
M. Mag. Authier

M. Authier tient à Valcourt Ely, un hôtel de première classe où tous les voyageurs auront à toutes heures du jour et de la nuit repas et bonnes liqueurs, et aussi voitures à leur disposition. Il espère avoir une part du patronage public.

24 Août 93—1-an

Edouard Cloutier

Entrepreneur Maçon

St - Hyacinthe le Confesseur,
Porte voisine de la résidence privée de M. R. E. Fontaine, avocat.

M. Cloutier se charge de tout ouvrage et réparations de toutes sortes.

19. 12. 93—a. c.

Tache & Desautels

NOTAIRES

Notaires de la Banque Jacques-Cartier

Prête d'argent à conditions accises

No. 39, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE

DEL TACHE - - - - - J. C. DESAUTEL

N. B.—Mr Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier.

DENTISTE.

L. TRUDEAU

Rue Montor

Porte Voisine de M. C. Ledoux

DOCTEUR C. LAVIOLETTE

Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Ontologie et de Laryngologie de Paris, médecin du dispensaire des sourdes et muettes. Spécialité : Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des pommures.

"Heures de consultation" 9 à 11, — à 3, — 7 à 8

Telephone Bell 6859.

42 St-Denis. - - - MONTREAL
à 9, 94.

Le traité Français

(De La Presse)

L'attitude des chefs et des organes du parti libéral nous autoriserait à classer les libéraux parmi les franco-phobes, la Presse ne savait que nombre de libéraux ne partagent nullement en cette matière les idées de leurs chefs.

Le parti libéral s'accroche surtout à ce qu'il appelle "la promesse solennelle d'une ligne directe subventionnée" et cette revendication faite au nom de l'honneur du pays est soutenue principalement par le Globe, la Patrie et l'Electeur.

Nous allons fournir sur ce point des éclaircissements qui montreront à nos lecteurs toute la duplicité de ces libéraux qui parlent "au nom de l'honneur du pays," alors que le pays ne leur en a nullement confié la garde.

Si les plénipotentiaires français lisent nos débats parlementaires et nos journaux, ils doivent bien s'amuser en constatant les efforts que les libéraux font pour expliquer comment eux—les Français—ont compris le traité qu'ils ont fait signer pour grever le Canada d'obligations qui n'ont jamais été contractées.

Une ligne directe est nécessaire, la Presse la toujours reconnu, mais c'est vouloir tuer le traité que de prétendre qu'il entraîne pour le Canada l'obligation d'accorder une subvention annuelle de \$500,000 pour relier un port canadien à un port français.

Le commerce des deux pays ne comporte pas actuellement et ne peut comporter avant longtemps un pareil sacrifice, et lorsqu'une ligne de cette nature sera devenue nécessaire, elle pourra amplement payer ses dépenses sans subvention.

Les libéraux n'ont inventé cette combinaison que pour faire rejeter le traité. Ils disent en chambre : Nous voterons le traité pourvu que le gouvernement accorde la subvention, "l'honneur du pays" l'exige, et ils combattent dans la même chambre toute subvention à une ligne rapide.

Ces paladins demandent au nom de "l'honneur du pays" la création de la même ligne qu'ils combattent au nom de l'honneur du parti et des intérêts du pays.

Pour donner un semblant de raison à leur campagne les libéraux prétendent, disent et affirment que les produits canadiens ne jouiront des bénéfices du tarif minimum que s'ils partent d'un port canadien et arrivent en France sans avoir touché un port anglais.

C'est absurde et de mauvaise foi, attendu que les documents publics dans les livres b'eus disent le contraire. Un bâtiment chargé de produits canadiens exportés en France peut faire le tour du monde, toucher à tous les ports et débarquer en France sa cargaison sans que celle-ci ait à payer la surtaxe d'entrepôt; pourvu que cette cargaison n'ait pas quitté le bord et qu'on n'ait pas, depuis le départ du Canada, chargé de produits similaires.

Un bâtiment partant d'un port canadien peut aller en Angleterre, en Belgique, en Hollande, déposer dans les ports de ces pays une partie de son chargement et de là se rendre en France.

Une mère et son enfant

SE JETTENT SUR LE PAVE

Un drame particulièrement douloureux s'est produit à Paris.

Une femme, nommée Marguerite Pastore, s'est précipitée de la fenêtre de son logement, situé aux sixième étage, dans la cour de la maison. Elle avait lié à son corps son fils, un petit garçon de deux ans. En outre, à son corsage, étaient épinglées quelques cartes sur lesquelles elle avait écrit quelques mots. Sur une de ces cartes notamment on lisait :

"Je souffre trop. Je suis condamnée ainsi que mon enfant. Je devance l'heure.

"Je prie ceux qui me relèveront avec mon pauvre petit enfant de ne pas porter nos corps dans notre logement. Mon mari, qui a été si bon pour nous, souffrirait trop de ce triste spectacle. Qu'on porte nos corps à l'hospice"

Le ménage Pastore était un ménage très uni, très tranquille et très laborieux. Le mari est de nationalité italienne. Bon ouvrier peintre en bâtiment, il était arrivé à force de travail à faire régner un peu d'aisance chez lui. Leur jeune enfant, nommé Victor était la joie de la maison.

Malheureusement Madame Pastore était, il y a quelque temps, devenue phthisique, et malgré tous les soins des médecins elle avait senti que son état ne s'améliorait pas. Pour comble d'infortune, le petit Victor contractait bientôt la redoutable maladie. Ce fut plus que n'en put supporter la mère affolée. Elle décida de se tuer, elle

et son enfant, pendant l'absence de son mari. Elle a réalisé son projet dans les circonstances qu'on vient de voir. L'enfant a été tué sur le coup. Quant à la mère elle respirait encore après son effroyable chute. Transportée à l'hôpital Beaujon, on l'entendit murmurer plusieurs fois : "Pardonnez-moi, pardonnez-moi!" Elle a expiré dans la soirée.

DRAME EFFROYABLE

Une femme et un homme se jettent en avant d'un train

Un drame effroyable s'est déroulé sur la ligne de chemin de fer de ceinture, à la station du boulevard Ornano, Paris.

Vers dix heures quarante, quelques minutes avant l'arrivée dans cette gare du train se dirigeant vers Courcelles, un homme d'une trentaine d'années, accompagné d'une femme habillée d'une manière assez élégante, demandait deux billets de passage pour l'avenue de St-Ouen.

L'homme était pâle; il réclama ses billets d'une voix étranglée. Quand il les eut il alla rejoindre sa compagne et lui dit :

"Ça y est; dépêchons. Le train va entrer en gare."

Tous deux descendirent précipitamment l'escalier qui conduit au quai de départ, presque désert à cette heure. Ils causèrent à voix basse en se tenant par le bras.

Bientôt un coup de sifflet se fit entendre. Le couple se porta devant du train, en dépassant le quai, et un voyageur entendit l'individu dire bien doucement à sa femme :

—Allons, du courage, ma chérie. Voilà le moment d'en avoir.

Puis, comme la locomotive entra en gare, d'un bond l'homme se jeta sous les roues en entraînant la je me femme avec lui. Les deux corps furent projetés en avant par le chasse-pierre de la locomotive.

Le mécanicien voulut renverser la vapeur; mais il n'était plus temps. La locomotive passa sur les malheureux, leur broyant les membres.

Les quelques voyageurs, témoins de ce drame, le mécanicien, les employés de la gare, se précipitèrent pour relever les victimes. Elles n'étaient pas encore mortes.

L'homme avait le bras droit brisé, la jambe gauche en lambeaux, la peau du crâne arrachée et des déchirures sur tout le corps.

La femme avait la jambe gauche coupée, les bras détachés, la figure ensang. La malheureuse râla.

On déposa les deux corps dans la salle d'attente transformée en infirmerie; on leur donna les premiers soins en attendant des brancardiers pour les transporter à l'hôpital Bichat.

Le transport à l'hôpital fut extrêmement pénible. Les blessés étaient dans un état lamentable. L'homme supportait ses blessures horribles avec un courage extraordinaire. En route, il arrêta ses porteurs, en leur criant : "Mon pied vient de tomber à terre. Arrêtez-vous et ramassez-le."

Le convoi s'arrêta, le pied fut trouvé dans la poussière et replacé sur le même brancard. Le blessé souriait douloureusement; quand aux brancardiers, ils étaient horriblement pâles.

A l'hôpital, les internes de service prodiguèrent leurs soins aux deux malheureux. Ils firent l'amputation de la jambe à la femme. La blessée tomba dans une syncope. On tenta de la faire revenir à elle. Tout fut inutile. La pauvre femme avait succombé.

L'homme, jusqu'ici, a résisté à ses effroyables blessures. Mais on désespère de le sauver.

On a appris depuis que ces deux désespérés s'appelaient Billantin.

Les ouvriers et charpentiers trouveront chez RAYMOND & FRERE, un assortiment très complet d'OUTILS pour leur ligne.

Aéronaute.— Un aéronaute français, M. Latriolle, parti ces jours derniers en ballon, de Courbovois, près de Paris, est descendu à Beauvois, en Champagne. Il n'a mis que trois quarts d'heure pour franchir cette distance de 80 milles.

—Les Etouffes imperméables ont ordinairement une mauvaise apparence qui repousse les personnes de goût. Elles sont soit en caoutchouc, et alors vous êtes suffoqué par sa propre odeur, ou fabriqués avec des toiles chimiques, et alors elles n'ont que l'apparence d'imperméables.

Les Cravenettes Priestley sont absolument ne peuvent être absolument distinguées des étoffes qui ne sont pas imperméables, et cependant elles le sont. Ce qui est très important et un mérite que n'ont pas les autres étoffes imperméables. On peut se les procurer dans toutes les fabricques modernes et bien qu'elles soient tout à fait imperméables, rien ne l'indique. Parfaitement poreuses et sans odeur les Cravenettes rencontrent exactement tout ce que l'on peut demander dans des marchandises de ce genre; ces étoffes sont supérieures sous le rapport de la beauté. Faites attention si "la planche vernie," qui est la marque de commerce Priestley, est dans chaque pièce,

UNE SCENE TOUCHANTE

Nous lisons dans le Progrès du Saguenay :

Un ami nous a écrit les lignes suivantes que nous aimons à publier.

Le neuf du courant a eu lieu la pose de la seconde arche du pont de la Grande Décharge, construction de 209 pieds de long, et 20 pieds de hauteur, chargés de fer et pesant plus 100 000 livres. Une grande foule s'était rendue pour voir la marche suivie dans de semblables circonstances; chacun faisait ses calculs; ces entreprises sont dangereuses et des accidents sont à craindre. MM. les curés de Mistook, Alma et St-Bruno sont présents. Une voix se fait entendre : "disons les litanies de la sainte Vierge, qu'elle protège ses enfants à l'ouvrage." Tout le monde s'agenouille et prie avec foi puis la voie de l'ouvrage se fait entendre : Tout le monde ensemble, et voilà que les gémissements de quinze pâlans doubles portant ces poids immenses, se font entendre : l'ouvrage est lent, mais sur l'énorme masse se lève tout d'un bout comme par enchantement, et en deux heures d'ouvrage, elle est à sa place. Tout le monde respire car l'œuvre dont on a tant douté est accompli. A ce moment la voix sympathique de M. le curé d'Alma entonne l' Ave Maria stella que tout le monde chante en chœur.

Scène touchante au milieu de la forêt. Qu'elle est belle la foi canadienne qui regarde au ciel en tout temps de la vie, mais surtout lorsqu'il y a danger apparent, qu'elle est belle la foi du fils en sa mère toute puissante, combien surtout elle est fraternelle!

M. Girard député du comté, de passage au pont sur la route de St-Cœur de Marie, adresse quelques mots aux visiteurs, remercie les constructeurs et annonce aux ouvriers, qu'avec la permission du directeur de l'ouvrage, la journée va cesser de suite. Le succès que l'on vient de remporter vaut bien cette petite reconnaissance.

Puis MM. les curés d'Alma et St-Cœur de Marie prirent la parole, remercièrent le gouvernement et le député qui leur ont assuré cette merveille : un pont en bois sur la Grande Décharge, et remercièrent les constructeurs, surtout MM. Bureau et Barrette pour le zèle qu'ils ont déployé dans la construction de ce monument, car on doutait ici du succès.—Puis le docteur Grignon étant appelé, dit qu'il est heureux de constater toutes les améliorations qui se font dans le comté, que d'abord il avait cru pouvoir être jaloux, mais que maintenant qu'il achève la visite de comté, il ne peut que s'unir aux intéressés pour féliciter le gouvernement; puis des honneurs joyeux emplissent l'air en l'honneur de tout le monde et l'assemblée s'est dispersée après avoir chanté la vieille chanson canadienne : Les enfants de nos jours.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

Samedi, 21 Avril 1894.

LEGMES

Table listing prices for various legumes like Pois le minot, Oignons, Choux, etc.

GRAINS

Table listing prices for various grains like Blé, Avoine, Orge, Goudriole, etc.

FARINE

Table listing prices for various types of flour like Farine en quarts, Farine en poche, etc.

VOLAILES ET GIBIERS

Table listing prices for various birds and game like Dindes, Oies, Canards, etc.

VIANDES

Table listing prices for various meats like Bœuf, Porc, Lard, etc.

PRODUITS DE LA FERME

Table listing prices for various farm products like Beurre, Œufs, Laine, etc.

DIVERS

Table listing prices for various miscellaneous goods like Miel, Sucre, Tabac, etc.

A. CHENETTE, Clerc du Marché.

COAL TAR à couvertures, VERNIS A BARDEAU, BLANC DE PLOMB et peintures de toutes couleurs chez RAYMOND & FRERE.

Qu'est-ce que le



Le Castoria est le remède du Dr Samuel P. Fitcher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique. Il remplace avec succès les calmants, les pastilles, les sirops et l'huile de ricin.

Le CASTORIA.

"Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mamans m'en ont toujours vu les bons effets sur leurs bébés."

Dr. G. C. Osmond, Lowell, Mass.

"Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour ne viendra pas où les mamans, ne connaissant que le miel et le lait de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charitatives qui détruisent leurs chers bébés en leur introduisant par la gorge de l'opium, de la morphine, des sirops calmants et autres drogues pernicieuses qui les envoient prématurément à la tombe."

Dr. J. F. Rice, Conway, Ark.

Le CASTORIA.

"Le Castoria convient et bien aux enfants que je le recommande comme supérieur à tout autre remède connu de moi."

H. A. Archer, M. D., 111, So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

"Nos médecins du service des enfants ont vanté les résultats du Castoria dans leur clientèle du dehors, et, bien que nous n'ayons parmi nos remèdes médicaux que ce qui est désigné comme drogues réglementaires, nous confions volontiers que les mérites du Castoria lui ont valu notre approbation."

UNITED HOSPITAL AND DISPENSARY Boston, Mass.

The Centaur Company, 77, Murray Street, New York City.

1er mai '93—1 an.

BOIS ET CHARBON

Ne donnez pas vos ordres pour Bois ou Charbon avant d'avoir visité la grande cour à Bois et Charbon de

L. A. PLANTE, 30 RUE CONCORDE

où vous trouverez constamment du Bois de Chauffage et Charbon de toutes sortes aux plus bas prix. Sciage et transport gratuits.

3-3-94—3 m

Le Bon Marché

MAGASIN DE

N. MENARD

43 Rue St-Francois

Place du Marché - - - St-Hyacinthe

Ayant fait l'acquisition d'un stock considérable de

HARDES FAITES,

au montant de \$5,000, provenant d'une maison de gros en liquidation et ayant l'idée de continuer à l'avenir le commerce de

Marchandises Seches seulement,

je vendrai tout le stock actuellement dans mon magasin, consistant en marchandises sèches de toutes sortes, tels que : Etoffes à robes, cachemires, flanelles, flanellettes, Etoffes à Manteaux, Cotons, Indiennes, etc. Le tout sera vendu à 40 à 50% d'ici au 1er janvier.

Mon stock nouveau consiste en un grand assortiment de

CAPOTS ET HABILLEMENTS

pour hommes, jeunes gens et enfants, confectionnés avec des étoffes de qualité supérieure, et d'après les dernières modes. On peut acheter ces Hardes pour 60 cts dans la \$, en allant immédiatement au magasin de N. Ménard, Place du Marché.

1er mai '93—1 an

Nouvel Etablissement

Etienne Cordeau et François Lajoie informent leurs amis et le public en général, que, sous le nom de "CORDEAU & LAJOIE," ils ouvriront le premier magasin prochain, sur la rue Piété, en la cité de St-Hyacinthe, un établissement pour la fabrication d'Eaux gazeuses, Bieres de Gingembre, Sodas de toutes sortes, &c., et qu'ils auront toujours en mains un assortiment considérable de ces produits, qu'ils vendront, en gros et en détail, aux plus bas prix. Une visite est respectueusement sollicitée. 14-4-94—1m—sq h

M. G. H. MOUNT

MEDECIN VETERINAIRE

Donne avis au public de St-Hyacinthe et des environs, qu'il a déménagé et transporté son bureau sur la rue St-Simon, No 33 voisin de M Hyacinthe Dussault, et qu'il se chargera de soigner tous les animaux, tels que chevaux, vaches, chiens, moutons, etc.

A des prix modérés. Ce monsieur a été gradué à l'école de Médecine Vétérinaire française, de Montréal affilié à l'Université Laval 1 an—à 11-94.

LA BANQUE DU PEUPLE

(Bureau principal, à MONTREAL)

Capital, \$1,200,000

Réserve, 550,000

Intérêt alloué sur dépôts.

Affaires générales de banques.

Chèques changés aux taux les plus bas.

Messieurs les cultivateurs sont respectueusement invités à nous faire une visite.

J. Laframboise

1er mai '93—1a

Gérant,

SAM. BOURGEOIS & CIE

Magasin Général

Rue St-Antoine Place du Marché

Epiceries Provision, Vins

Et Liqueurs

Ferronnerie et Peintures,

Faïences et Verreries,

Chaussures

Marchandises Sèches

et Nouveautés

Grand assortiment de

Poeles de toutes sortes, ET FOURNAISES A CHARBON COURBOIE en cuir pour engins Louis Bourgeois, Edmond Guertin.

1 an à 8 94

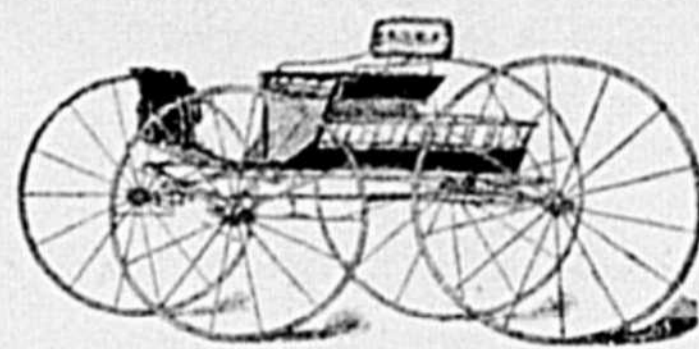
Si vous avez besoin de quelque instrument agricole ou wagon de ferme, voiture de famille, ou n'importe quelle voiture à roues, allez au magasin de voitures de

LATIMER,

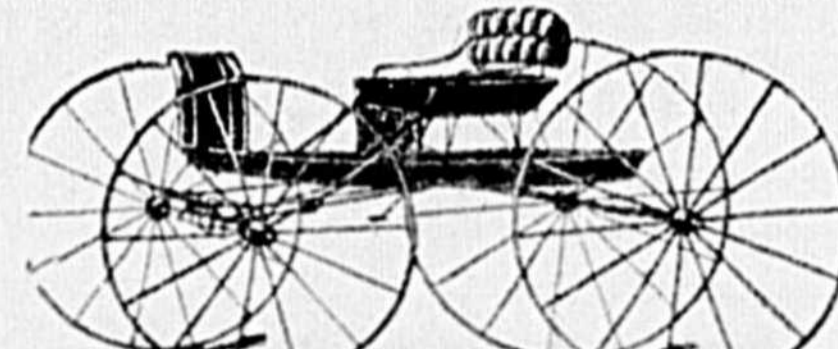
Rue Ronlie - - - En face du Parc

ST-HYACINTHE.

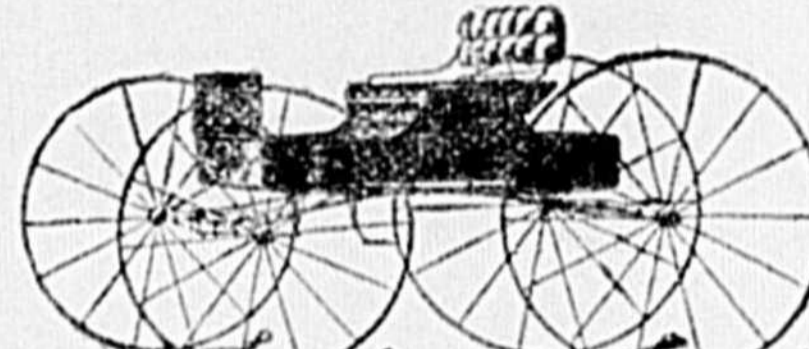
Vous y trouverez toutes sortes de voitures et instruments, modèles les plus nouveaux, à votre choix. Beaux coffres, bien faits, bon matériel, garantis et bas prix.



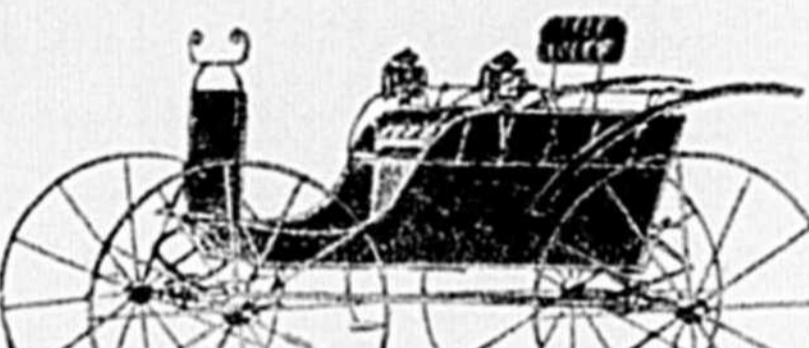
BUGGY BOITE, à barreaux, trois styles et couleurs.



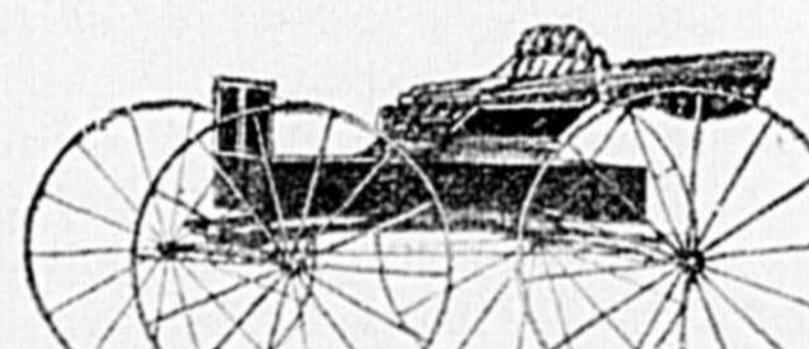
CONCORD, styles variés de \$65.00 à \$100.00.



BUGGIES ouverts avec boîte Corning ou Piano.



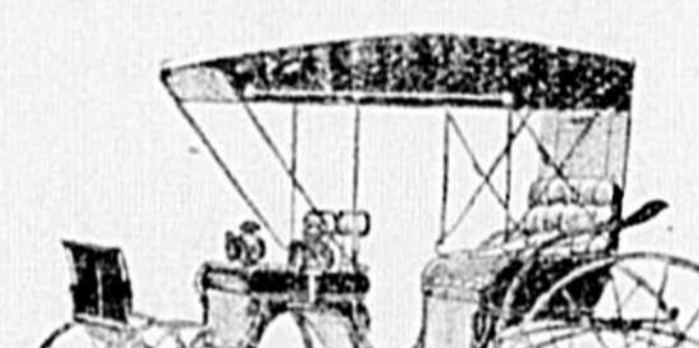
BUGGIES ouverts, tous styles, pour deux ou quatre personnes.



MIKADO en bois naturel ou en couleurs—une voiture pour les Dames.



PILETONS en cinq grands.



PILETONS de pare et voitures de famille, soit couvertes, soit découvertes.



EXPRESS américain et wagon de plusieurs grands.



WAGON de marchand et épicerie, pour livrer.



WAGON de famille pour un ou deux chevaux le meilleur qu'on puisse acheter.

J'ai fait des arrangements mutuels avec M. J. E. Perreault, un vieux résident et citoyen bien respecté de St-Hyacinthe. M. Perreault et moi invitions tout le monde à venir au magasin pour examiner les effets, les prix, les termes de ventes. Tous seront les bienvenus, et, les amis de M. Perreault et les miens sent spécialement priés d'y venir afin qu'ils puissent s'assurer que toutes affaires seront faites correctement et que pleine valeur sera donnée sur chaque article. Nous ferons nos affaires d'après le proverbe qui dit, "l'honnêteté est la meilleure politique."

R. J. Latimer.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

ECHOS DU JOUR

Mourant—L'hon. John Hearns est mourant à Ottawa. Il a été administré.

Manitoba—Un neveu d'Ozanan vient d'épouser au Manitoba la fille d'un métis français.

Fermeture à bonne heure—Le règlement pour la fermeture des magasins à bonne heure est venu en vigueur la semaine dernière à Sherbrooke.

Quête à la cathédrale—D'ici prochain les sœurs de l'Asile des sourdes muettes, de Montréal, feront une quête dans la cathédrale, pour venir en aide à cette institution de charité.

Accident—Le 15 du courant la jument trotteuse de M. A. Paquet de St-Hyacinthe s'est emportée dans une écurie à deux étages. Grâce aux soins du Dr Talbot, la jument est en voie de guérison.

Le port de Trois-Rivières—M. Normand, député de Trois-Rivières, à la législature provinciale, a eu une entrevue avec les honorables Tupper et Foster au sujet des améliorations projetées du havre de Trois-Rivières.

AVIS aux bouchers—Les bouchers sont spécialement avertis que tout veau qui sera apporté sur le marché pour être vendu et qui n'aura pas atteint l'âge voulu ou sera trop maigre, sera impitoyablement confisqué. Les règlements sont très sévères à cet endroit.

Départ—Le Dr George Leclerc et Mme Leclerc, de Montréal, partent cette semaine pour l'Europe par les steamers de la ligne française. Ils s'en vont à Paris où demeure leur fils, l'abbé Gustave Leclerc. Leur absence durera un an. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

La langue française—Nouveau triomphe de notre langue : Les Anglais viennent d'être forcés d'admettre que pour téléphoner à de grandes distances, la langue française est bien supérieure à la leur. Ainsi, qu'on ait à écrire ou à parler, on trouve le français plus clair que l'anglais.

Notre fête Nationale—Les diverses associations de secours mutuels de St-Hyacinthe ont décidé de se réunir pour la célébration de notre fête nationale. A cet effet un comité a été choisi, avec, comme président, M. St-Jacques, avocat.

St-Hugues—Des grandes courses bien intéressantes auront lieu les 5 et 6 de juin à St-Hugues.

Le 13 de mai il y aura, sur le rond de St-Hugues, un concours spécial entre le cheval trotteur de M. Marchessault de St-Hyacinthe, et celui de M. Massé de St-Césaire. Il y a des paris.

Belles entreprises—MM. Paquet Godbout ont entrepris, hier, l'intérieur de la chapelle du Couvent au Sacré-Cœur et celle du collège de Philosophie, de Montréal, pour la somme de \$31,000.

Médecin—Le Dr Biondin, de Bécancourt, qui vient de terminer ses études médicales à l'Université Laval de Québec, est allé s'établir à Arthabaska. Il occupe l'ancien bureau du Dr Provençal. M. Biondin a passé en an comme interne dans les hôpitaux de Québec. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Les enfants mineurs et les hôtels—Le dernier acte concernant les licences, passé par la législature de Québec, impose une amende à toute personne mineure qui sera vue ou trouvée dans un bar d'hôtel. En vertu de cette loi nouvelle il y a eu, en ville, déjà des poursuites intentées devant la cour du Recorder. Quatre jeunes gens ont été poursuivis ; nous croyons mettre en garde les intéressés, tant jeunes gens que parents, contre cette clause nouvelle de l'acte des licences.

Incendie—Au village d'Upton, le 24 courant, le feu a détruit la boulangerie de Ambroise Gauthier, une grange et hangar à bois et à voitures avec leurs contents. Assurances pour \$900.00. Sa maison ainsi que le ménage ont été endommagés, mais grâce à l'absence du vent et l'humidité de la température et beaucoup de travail de la part des citoyens d'Upton. On a pu sauver ces dernières maisons de dommages assez considérables. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

Conférences agricoles—M. le Dr Coulombe, de St-Justus vient de terminer une tournée importante dans le Comté de Chicoutimi, en compagnie de M. H. Petit, député local. Partout les assemblées ont été très nombreuses et tous les cultivateurs ont suivi avec le plus grand intérêt les enseignements que leur a donnés ce conférencier si pratique.

M. le Dr Coulombe fonde sur cette région de grandes espérances et croit qu'elle est destinée à devenir très prospère.

Personnel—M. Duperrouzel, électricien de la compagnie, sera définitivement à St-Hyacinthe le 3 mai prochain—afin de commencer sans délai la distribution des lumières dans les maisons.

MM. Louis Côté de cette ville et C. Dean, électricien de Montréal, sont partis ce matin en compagnie de M. l'abbé Choquet, du Séminaire, pour un voyage à Concord, N. H. et Taftsville, Conn., où ils étudieront les outillages électriques les plus perfectionnés pour la production de la lumière et de la force motrice.

Vol à Magog—Dernièrement, un lot de vieilles vaisseries en argent, souvenir des aïeules de la famille Allan, a été enlevé de la résidence de feu Sir Hugh Allan. Ce vol a été découvert par Madam J. T.

Nouvelles Etrangères

La reine de Danemark—La reine de Danemark est une des plus fortes harpistes du univers.

Les Etats Unis—Il est tout probable que le gouvernement des Etats-Unis se chargera de la construction du canal Nicaragua. Il coûtera soixante-dix millions. Le congrès est saisi de la chose.

Pour le Canada—Environ 200 personnes sont parties, dit le Messenger de Lewiston, pour le Canada, par le Grand-Tronc. Un grand nombre de ces personnes sont parties avec l'intention de rester au Canada.

Albani à Cobourg—Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha a fait donner un grand concert, samedi, en l'honneur de sa mère, la reine Victoria. Mme Albani a chanté et plusieurs artistes de l'Opéra, de Berlin, se sont faits entendre.

Jeanne d'Arc—On a célébré, en grande pompe à Paris, pour la première fois, la fête de Jeanne d'Arc.

L'Eglise en ayant fait une fête religieuse, la France en a fait de son côté une fête nationale.

Changement journalistique—Le National, de Lowell, dont la publication quotidienne a cessé depuis plusieurs semaines, devient journal hebdomadaire et le Drapeau National, autrefois édition hebdomadaire du National, cesse de paraître.

La loi—Aucun amiral des Etats-Unis ne peut commander un navire dès qu'il a atteint 62 ans. L'autre jour, en pleine mer, l'amiral Benham a dû remettre son commandement en d'autres mains, parce qu'il était arrivé à la limite de l'âge. Le vieux marin est cependant en parfaite santé.

UN PARI IDIOT

Quatre individus, parmi lesquels le nommé François Peupérin, âgé de 33 ans, manœuvre, se trouvant dans une buvette du quai de l'Île-Goriotte, à Nantes, discutèrent sur le point de savoir lequel d'entre eux boirait le plus rapidement du vin et la plus grande quantité. François Peupérin offrit de parier qu'il boirait quatre bouteilles en 5 minutes.

Le pari fut tenu. Peupérin but ses quatre bouteilles en moins de temps qu'il en avait demandé ; mais en sortant sur le quai, il tomba lourdement sur le sol.

Ses camarades, qui, il faut le dire, étaient loin de s'être fait remarquer par une sobriété exemplaire, laissèrent le malheureux, qui ne donnait déjà plus signe de vie.

Le cabaretier fit prévenir les agents de police au poste du quai Magellan et essaya de donner des soins à Peupérin, mais tout était inutile.

Les agents arrivés firent transporter Peupérin à l'Hôtel-Dieu ; mais, quand on arriva le malheureux avait succombé.

Succursale Latimer

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur les annonces de M. Latimer. Elles couvrent un espace considérable dans notre journal.

M. Latimer ayant fait d'excellentes affaires en vendant des instruments agricoles et des voitures à Montréal, et à Québec, a dernièrement ouvert des succursales à St-Jean, Trois-Rivières, Berthier, Rivière du Loup (en bas), Coteau Landing, Huntingdon, Sherbrooke et St-Hyacinthe. Il a fait des arrangements spéciaux avec notre vieux ami, M. J. E. Perreault, qui représentera ici la maison Latimer pour la vente des voitures et des instruments agricoles.

La maison Latimer à l'habitude d'ouvrir ainsi des succursales, des entrepôts, St-Hyacinthe étant une des principales villes de la province de Québec a spécialement été désignée comme un centre très favorable. Les cultivateurs peuvent trouver à cet entrepôt toutes les machines agricoles qu'ils peuvent avoir besoin ainsi que les pièces pour réparation. Il y aura des billets d'assemblage pour collection.

Outre les instruments agricoles, les cultivateurs trouveront là tout ce qui est nécessaire pour la ferme, de même que des voitures sur modèles les plus nouveaux et au meilleur marché.

On vendra depuis des charrettes à \$20.00 jusqu'à des voitures de familles à \$500.00. La réputation de M. Latimer est bien connue. Tout le monde sait qu'il est un homme d'ordre dans les affaires, sachant bien ce que ses pratiques désirent avoir, et il ne vend que les meilleures marchandises. Nous sommes certain que sa manière d'agir aura pour effet d'augmenter les ventes dans le voisinage de St-Hyacinthe.

De plus M. J. E. Perreault saura bien secondar M. Latimer, et nous nous sommes assurés d'avance que la succursale de St-Hyacinthe appartenant à M. Latimer aura beaucoup de succès, et que le public en général sera très satisfait de ce nouveau commerce dans notre ville.

Le bon marché—Magasin de N. Ménard 43 rue St-François, place du marché, St-Hyacinthe. Ayant fait l'acquisition d'un stock considérable de hardes faites, au montant de 5,000, provenant d'une maison de gros en liquidation et ayant l'idée de continuer à l'avenir le commerce de hardes faites seulement, je vendrai tout le stock actuellement dans mon magasin, consistant en Marchandises sèches de toutes sortes, tels que : Effoies à robes, cache-nez, robes, flanelles, étoffes à manteaux, cotons, indiennes, etc. Le tout sera vendu à 40 ou 50 oyo d'ici au 1er janvier.

Incendie considérable

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

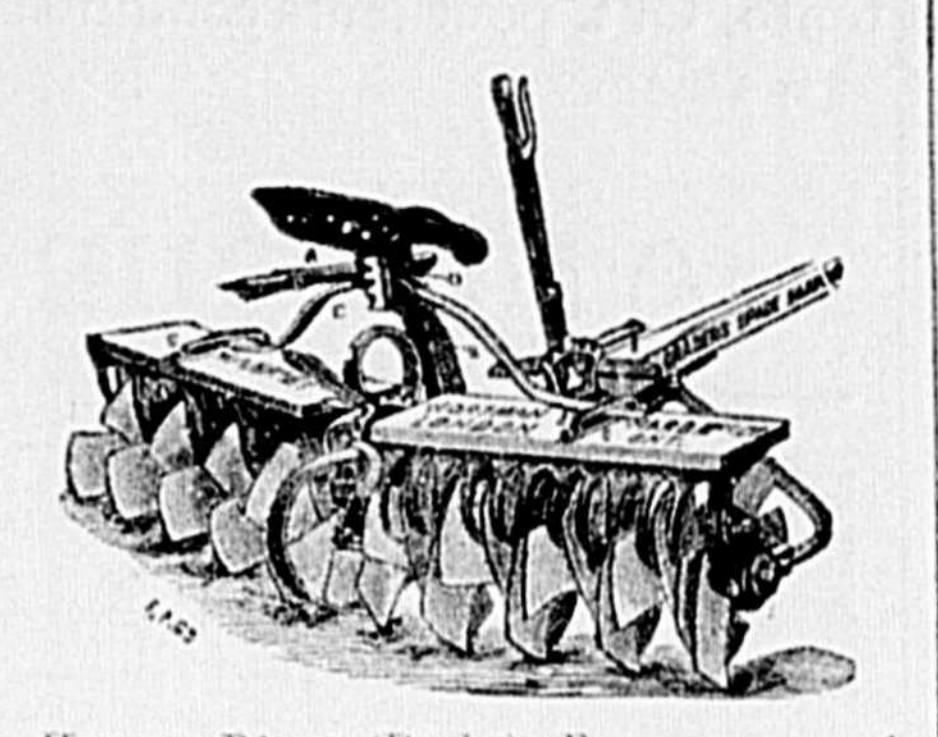
Les quelques personnes présentes dans la grange ne purent réussir à arrêter le progrès des flammes, et l'alarme fut donnée par le téléphone. Quelques instants après, un détachement de pompiers de Montréal et ceux de la côte St-Antoine arrivèrent. Les bâtiments que le feu dévorait étaient en bois ; l'eau manqua, et les pompiers virent leurs efforts pour ainsi dire inutiles. Une pompe à vapeur arriva, mais il fallut du temps avant que l'on put obtenir un courant d'eau assez fort pour produire de l'effet ; car les bornes-fontaines étaient éloignées et on a été obligé de déployer une longue file de boyaux pour y arriver. Deux granges, une écurie, un poulailler et un caveau pour conserver les fruits et les légumes sont complètement détruits. Les animaux ont été sauvés. Il y avait dans l'écurie douze vaches et six chevaux. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se communiquer à plusieurs bâtiments voisins de ceux qui brûlaient. Les professeurs et les élèves du séminaire sont venus aider les pompiers et tous ont travaillé pour arrêter la marche de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé. Le sous-chef Beekingham et le chef des pompiers de la Côte Saint-Antoine, M. Harrison, étaient avec leurs hommes sur le lieu du sinistre. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Il y a les assurances pour un montant assez élevé.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

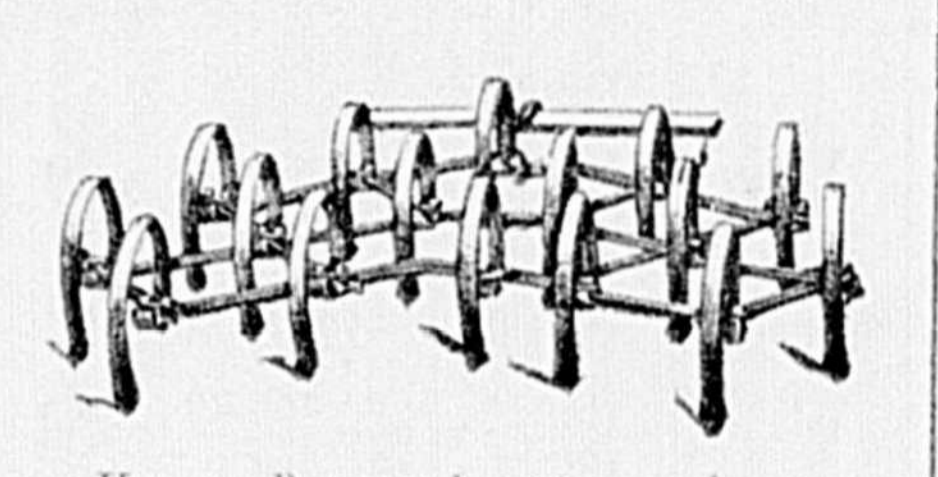
Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au Grand Séminaire de Montréal, situé près de la côte Saint-Antoine, sur la rue Sherbrooke.

CULTIVATEURS (et autres)

Si vous avez besoin de quel instrument agricole, ou wagon de ferme, voiture de famille, ou n'importe quelle voiture à roues, allez au magasin de voitures de Latimer, rue Bossie, en face du Parc, vous y trouverez toutes sortes de voitures et instruments, modèles les plus nouveaux, à votre choix. Beaux effets, bien faits, bon matériel, garanti et bas prix.



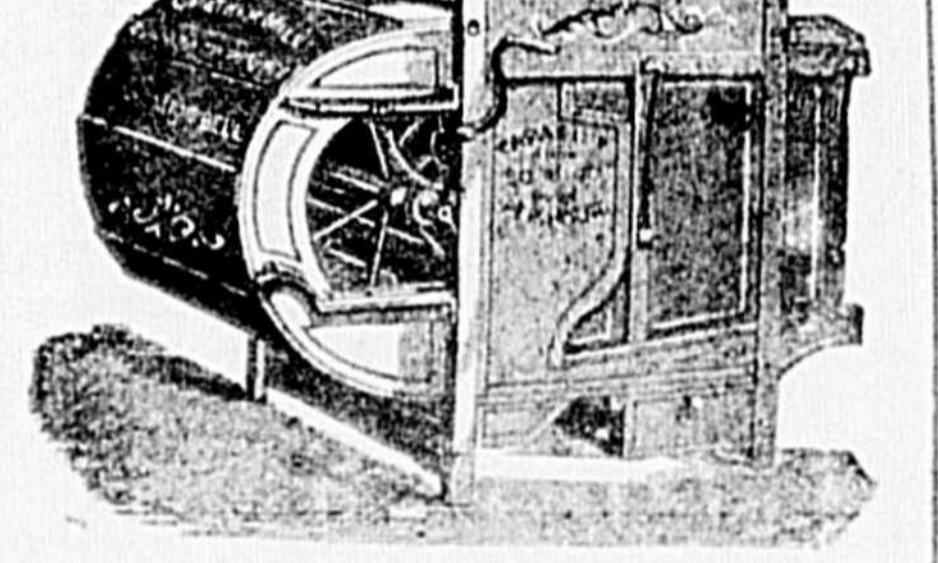
HERSE À BÉRIE (Draper)—Essayez-en une : la meilleure machine du monde pour pulvériser la terre et la préparer pour semer.



HERSE À RESSORT de toutes grandeurs.



CHARIOTS WILKINSON, et autres, vingt sortes.



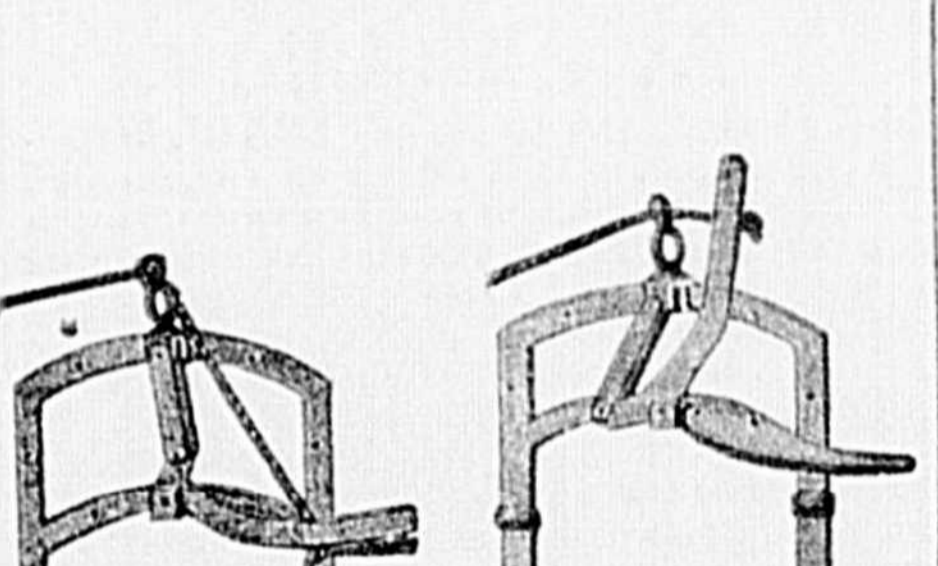
LE CRIBLER HONEY pour séparer le grain, le meilleur et le plus parfait.



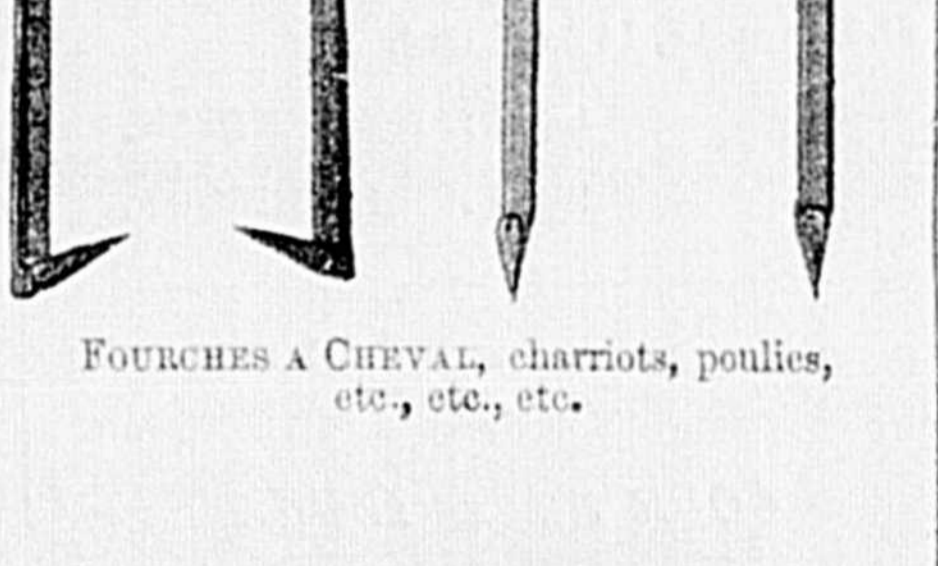
MOISSONNEUSES, faucheuses, rateaux et Lieues de Cozzitt.



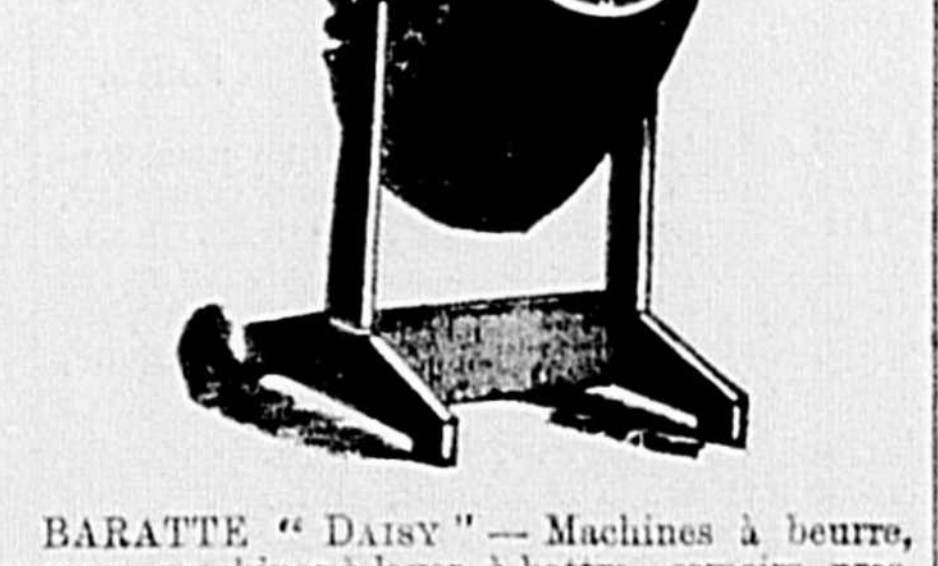
COUPE-PAILLE, coupe-foin et ensilage d'Ohio de toutes sortes et grandeurs, à la main, cheval, pouvoir ou vapeur.



FOURCHES À CHEVAL, charriots, poeilles, etc., etc., etc.



BARATTE "DAISY"—Machines à beurre, pompes, machines à laver, à battre, semoirs, presses à foin, etc., etc., etc.



J'ai fait des arrangements mutuels avec M. J. E. Perreault, un vieux résident et citoyen bien respecté de St-Hyacinthe.—M. Perreault et moi invitons tout le monde à venir au magasin pour examiner les effets, les prix et les termes de ventes. Tous seront les bienvenus, et les amis de M. Perreault et les miens sont spécialement priés d'y venir afin qu'ils puissent s'assurer que toutes affaires seront faites correctement et que pleine valeur sera donnée sur chaque article. Nous ferons nos affaires d'après le proverbe qui dit "que l'honnêteté est la meilleure politique."

R. J. Latimer, BUREAU PRINCIPAL : MONTRÉAL.

N.C. MATHIEU, N.P. ROXTON-FALLS, P. Q.

Nouvelle Librairie

M. A

Chemin de Fer des Comtes-Unis

A partir du 8 janvier 1894 les trains de cette ligne...

Table with columns: Station, P. M., M. X., A. M. listing various stations and times.

Un train pour le marché circule entre Ierville, Jct et St-Hyacinthe...

Le samedi départ à 4 hrs au lieu de 3.30 p. m. A. ASSELIN, J. W. DAWSEY.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC DE MONTREAL A L'EST

Table with columns: Express, Mélo, Local, Express de nuit, listing routes and times.

Table with columns: Station, A.M., M.P., P.M., listing various stations and times.

DE L'EST A MONTREAL

Table with columns: Station, Mélo, Express, Passager, Local, listing routes and times.

Table with columns: Station, A.M., M.P., P.M., listing various stations and times.

PACIFIQUE CANADIEN

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

7.40 A. M.—Express de St-Guilhemme avec connexions suivantes...

3.50 P. M.—Train Mélo de St-Guilhemme, incluant les connexions suivantes...

11.10 A. M.—Train Passager de St-André pour St-Guilhemme et les stations intermédiaires.

7.36 P. M.—Train Passager de St-André pour St-Guilhemme et les stations intermédiaires.

Four horaires (time table), service des chars d'ortoirs et autres informations...

CHEMIN DE FER DE DRUMMONT

Table with columns: Pour l'Est, Pour l'Ouest, listing routes and times.

Table with columns: Station, A.M., M.P., P.M., listing various stations and times.

Les trains circulent tous les jours 10 dimanches exceptés.

W. MITCHELL, Gérant, 24-49-26.

La culture des fruits est maintenant plus profitable au cultivateur que toute autre culture.

BROWN, BROS. CO.,

les plus grands pépiniéristes en Canada, ont une vacance. Ecrivez-leur à Toronto, Ont. pour leurs conditions.

8 m. à 22-6-94.

MUSIQUE et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de Musique.

WHALEY ROYCE & CO., Toronto, Ont.

PATENTS CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion...

L'Ami de l'Orphelin. Déchez-vous faire du bien aux autres et en même temps amasser des trésors de mérites...

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCOE Compagnie Générale Transatlantique.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedi de New-York pour le Havre de la jetée No 2 de la Rivière du Nord...

Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris et compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour Informations on Billets de passage et le transport des marchandises s'adresser à M. A. CONNELL.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe.

Dans l'Agence de Gonzague Yasson, commerçant de représentation, Faillit.

Avis Public

Est par les présentes donné, que LUNDI, le trente Avril courant, à DIX heures de l'avant-midi, au domicile du failli, tout l'actif du failli sera vendu à l'enchère publique...

Une terre située au rang Salvail de quatre arpents par trente étant le numéro deux cent vingt-cinq (No 225) du plan cadastral de la représentation, est l'emplacement du village portant le numéro quatre cent cinquante neuf (No 459) du dit plan cadastral...

St-Hyacinthe, 14 Avril 1894. Signé: J. MORIN, Curateur.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE No 104

L. A. CHOQUET & Co, Libraires de Saint-Hyacinthe, Faillit.

AVIS est par le présent donné, que nous vendons par enchère publique, pour agent, comptant, LUNDI le trente Avril courant, à ONZE heures de l'avant-midi, en la cité de Montréal, No 89 rue St-Jacques...

10 Le fonds de commerce, les garnitures du magasin et le roulant, en un lot, se montant suivant l'inventaire... 7,086.07

Cette vente sera faite à tant dans la piastre. Les biens et l'inventaire peuvent être examinés en tout temps s'adressant aux curateurs.

St-Hyacinthe, 17 Avril 1894. Signé: J. C. DESAUTELS, No 9, rue St-Denis, St-Hyacinthe.

FEUILLETON

OBEISSANCE

X

Elle s'était assise sur le banc et lui avait fait signe de prendre place à ses côtés. Il tenait la tête baissée; il écoutait, dans le silence, la volonté dernière et suprême.

Elle reprit de cette même voix lente et brisée qui déchirait le cœur de son ami: —Oui, j'ai cru un moment, quand, si généreusement, vous m'avez rendu la parole que je vous avais donnée, oui, j'ai cru que tous mes désirs étaient comblés.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Non, impossible. Vous n'avez pu deviner l'amertume de ma déception. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est une douleur bien grande... un martyre... que de mépriser son mari.

—Je le sais, dit-il avec douceur; je l'ai deviné.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

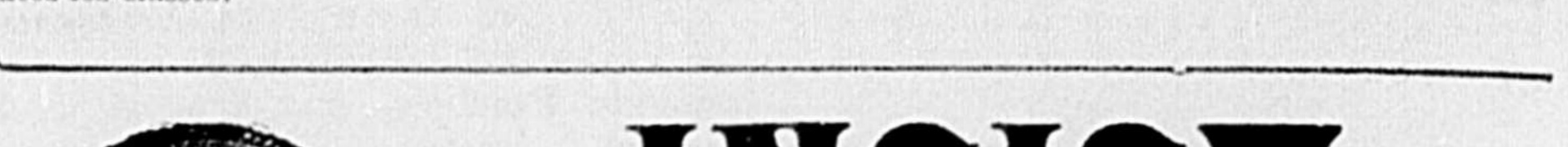
—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

—Parlons plutôt des souvenirs heureux. Vous rappelez-vous, Conan, vous rappelez-vous nos belles promenades sur la grève? La plage de sable à marée basse, douce comme un tapis, l'horizon était immense.

LES ETOFFES PRIESTLEY

Chaque dame devrait s'intéresser au fait que les Etoffes Priestley sont vendues par les marchands de première classe par tout le Canada.



INSIST

Upon having Featherbone Corsets. Refuse all substitutes. See they are stamped thus:



PATENTED SEPT. 3rd, 1884. No. 20110. NONE ARE GENUINE UNLESS SO STAMPED.

CHAUSSURES !! CHAUSSURES !!

SUIVEZ LA FOULE

Chez M. J. A. Guertin

(Ancien commis de L. N. Lussier et Cie.)

MARCHAND DE CHAUSSURES

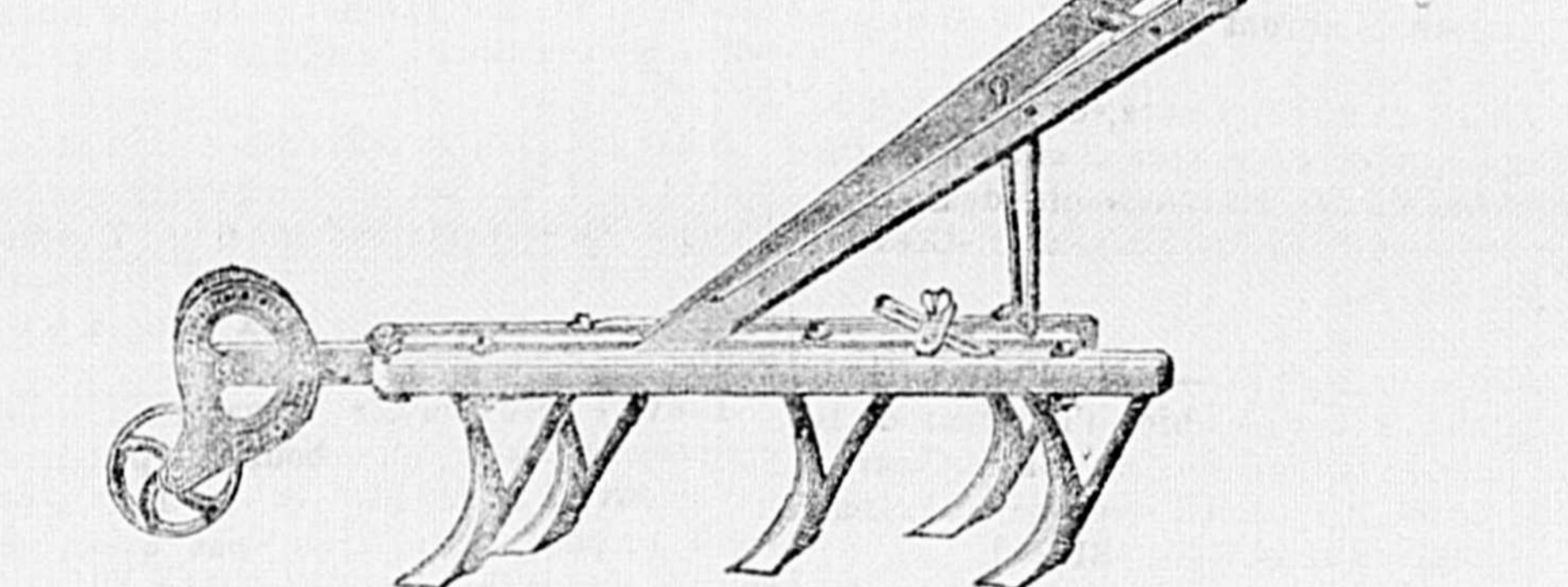
Rue CASCADES (Porte voisine du Dr Ostiguy.)

ST-HYACINTHE

M. J. A. GUERTIN a toujours en mains un grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Femmes, Filles et Enfants.

Aussi: ASSORTIMENT COMPLET DE VALISES, SACS DE VOYAGE, Etc. Etc

Une visite est respectueusement sollicitée. 15 mai '93—1 an.



Machines Agricoles de toutes sortes.

Aux cultivateurs de ne pas oublier que nous sommes constamment à améliorer nos diverses machines et que nous sommes en état de leur fournir ce qu'il y a de plus amélioré et de plus parfait dans les machines suivantes:

Moulin à battre simple et double, patentié; Presse à foin horizontale perpétuelle, patentiée; Scie galandier et Scie ronde combinée, patentiées; Crible champion, &c., &c., &c.

Nous avons gracieusement réduit nos prix pour cette année et nos conditions sont faciles.

Il est de votre intérêt de venir examiner notre stock et d'écrire pour nos catalogues et nos prix avant que d'acheter. Adressez à O. Chalifoux & Fils, St-Hyacinthe

P. S.—Nous avons aussi des machines à raboter, à scier et embouter. Engin et chaudière de 10 à 200 forces.

1 an à 4.94



ADRIEN BLONDIN

PLOMBIER

No 148 RUE CASCADE, Ancienne Maison L. PLAMONDON

M. BLONDIN fait une spécialité de la pose des Fournaises à eau chaude et à vapeur.

M. Blondin a aussi une nouvelle machine pour couper et tarauder les tuyaux et faire les nipples à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Valves nécessaires aux foyers, Tuyaux en fer et en plomb, Tuyaux en grès, Appareils à gaz, Appareils de chauffage et de lieux d'aisance, Matériaux de première classe.

OUVRAGE GARANTI

Une visite est respectueusement sollicitée 1 an à 10-93.

POUR ramener les cheveux gris à leur couleur naturelle et à leur primitive beauté, pour nettoyer et guérir le cuir chevelu: en un mot pour donner une belle chevelure rien n'égale le Renouvateur parisien de "LUBY"